

Annexe 3 **PART - L1900 - 0752524L**

Fonction	enseignement
Nature du poste	chaire
Nature de la spécificité	CHAD
Discipline	EPS
N°UAI établissement	0752524L
Nom établissement	Collège Victor Hugo
Adresse établissement	27, rue de Sévigné
N° téléphone établissement	01 49 96 41 60
Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)	Isabelle de Rigal, Provisoire
Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)	Situé au cœur du Marais historique, en plein centre de Paris dans le 3ème arrondissement, la cité scolaire Victor-Hugo est un EPLE, une cité scolaire partitionnée (collège et lycée) et répartie sur trois sites : le lycée au 27 rue de Sévigné, un collège au 11 rue Barbette qui accueille les 6èmes et 5èmes et un autre au 102 rue Vieille-du-Temple qui accueille les 4èmes et les 3èmes. La population du collège est issue à 63 % de CSP favorisées ou très favorisées, les élèves venant en grande partie des 3 écoles élémentaires du quartier. Le collège accueille, à la rentrée 2023, 347 élèves sur 3 divisions de 6ème et de 5ème, 4 divisions pour chaque niveau de 4ème et 3ème. 12 élèves font partie du PEJS (pôle éducatif jeunes sourds) sur les niveaux 6ème et 5ème qui a été ouvert à la rentrée 2022. Une classe CHAD dont l'esthétique principale est la danse classique a été ouverte à la rentrée 2023 et accueillera jusqu'à 24 élèves en partenariat avec le conservatoire de la ville de Paris, Mozart, situé à 15 mn à pieds du collège. Son recrutement est effectué à l'échelle académique à partir d'une procédure de recrutement spécifique à l'entrée en 6ème. Le collège propose de l'allemand, de l'espagnol et de l'italien en LVB. L'enseignement du latin est proposé dès la 5ème avec une possibilité d'ajouter l'enseignement du grec en classe de 3ème.
Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)	La coordination de la section s'inscrit dans le cadre du service à temps plein de l'enseignant d'EPS qui partage son service entre les classes CHAD et classes non CHAD au collège, mais qui assure également, toujours dans le cadre de son service des enseignements au lycée. Les cours dispensés aux élèves des classes à horaires aménagés de danse au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire. Le niveau pédagogique requis est en rapport avec les exigences de la mission et requiert une appétence et des capacités collaboratives liées au contexte partenarial et à la nature du projet artistique inhérent aux classes CHAD. Le niveau en danse des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans le domaine.

Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)	La section CHAD du collège Victor Hugo recherche son professeur coordonnateur qui pilotera en lien avec l'équipe de direction et l'équipe pédagogique l'implantation et le développement de la CHAD au sein de l'établissement, son rayonnement au sein du collège et de la cité scolaire auprès des élèves danseurs mais aussi des non danseurs. Il accompagnera le parcours des élèves en lien avec les familles, les équipes éducatives et pédagogiques et les enseignants du conservatoire en tant que professeur principal d'une des classes. Dans le cadre de ses missions d'enseignement, il impulsera des projets de classe pluridisciplinaires en lien avec ses collègues en lien avec le domaine de la danse et dans le cadre de l'EAC. Il contribuera par une action volontariste au resserrement des liens avec le conservatoire dans un travail de partage de pratiques et de conduite de projets communs. Il travaillera au développement de partenariats avec des structures culturelles parisiennes permettant aux élèves de découvrir l'esthétique artistique propre à la danse à travers la fréquentation de spectacles vivants et la rencontre avec des professionnels et des artistes.
Compétences souhaitées	L'enseignant assure les apprentissages scolaires de la section en EPS en fonction du service qui lui est attribué, conformément aux programmes en vigueur. Les compétences professionnelles sont celles d'un enseignant du 2nde degré. Le professeur devra : - élaborer et conduire le projet de classe CHAD ; - contribuer à la promotion du dispositif et aux recrutements des élèves - communiquer avec les familles sur le projet, les organisations, les contraintes ; - posséder de bonnes capacités d'organisation et d'adaptation ; - être capable de travailler en partenariat avec le conservatoire, mais également avec les équipes disciplinaires de l'établissement - faire la preuve d'une réelle motivation pour l'éducation artistique, voire posséder une expérience personnelle dans ce domaine. - faire preuve d'une volonté d'engagement et de disponibilité
Expérience professionnelle antérieure souhaitée Visa chef d'établissement : 	Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : - AGREGATION ou CAPEPS d'Education Physique et Sportive - Certification complémentaire en Danse Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice Visa inspecteur : 